Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le 12/12/2025
ID : 081-218101392-20251212-DECISION2025_29-AR

Mairie de Lautrec

DECISION DU MAIRE

Décision n° 2025-29

MARCHE DE TRAVAUX – CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI CULTURELLE

Le Maire de la Commune de Lautrec,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-47 en date du 16 juillet 2020 alinéa 4 donnant délégation au maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu le code de la commande publique

Vu la procédure de consultation passée selon la procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-, R.2123-1-1° du code de la commande publique

Considérant les mesures de publicité effectuées sur la plateforme de dématérialisation AWS Marché public et insertion de la journal la Dépêche du Midi le 22 octobre 2025

Considérant que la consultation s'est déroulée du 17 octobre au 10 novembre 2025

Considérant le rapport d'analyse des offres établi par le cabinet d'architecte CABROL ET BEAUVOIS

DECIDE

Article 1 :

De conclure le marché relatif aux travaux de construction de la salle multiculturelle avec les sociétés suivantes :

- **LOT 1- VRD** : Entreprise BARDOU TP -134 Route du Bernazobre 81580 CAMBOUNET SUR SOR pour un montant de 193 813.30€ HT.
- **LOT 2 - ESPACES VERTS :** SAS ESPACES VERTS MASSOL -91 Route de Teillet 81000 ALBI pour un montant de 12 130€ HT.
- **LOT 3 – GROS ŒUVRE** : SAS BILSKI - Z.I. la Baute – Espace Monaco – 81990 LE SEQUESTRE pour un montant de 538 000.00€ HT
- **LOT 4 – CHARPENTE BOIS- MUR A OSSATURE BOIS** : NOVABOIS -ZAE du Causse, 5 rue Claude Galien 81290 Labruguière pour un montant de 405 776.00€
- **LOT 5 – COUVERTURE TUILES -DESENFUMAGE ZINGUERIE** : NOVABOIS -ZAE du Causse, 5 rue Claude Galien 81290 Labruguière pour un montant de 123 222.00€ HT
- **LOT 6 - ETANCHEITE :** SARL PALISSE ET FILS ETANCHEITE – Route de Lagrave 81150 MARSSAC SUR TARN pour un montant de 42 000.88€ HT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;-deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le 12/12/2025
ID : 081-218101392-20251212-DECISION2025_29-AR

- **LOT 7 – MENUISERIE ALUMINIUM -SERRURERIE :** SAS ICHER FRERES 48 avenue de la Métairie ZI de la Rougearié 81200 AUSSILLON pour un montant de 148 852.37€

- **LOT 8 -PLATRERIE -FAUX PLAFONDS** : SARL MONTAGNÉ PLAQUISTE - ZI de la Pomme – 7 chemin de la Pomme – 31250 REVEL pour un montant de 196 637.67€ HT.

- **LOT 9 – MENUISERIE INTERIEURE BOIS – MOBILIER** : SCOP FLAGEAT - 38 rue des Métiers ZI de Melou 81100 CASTRES pour un montant de 69 995.10€ HT.

- **LOT 11 – PEINTURE -SOL -RESINE :** SAS LACOMBE - 3 Avenue Georges Clémenceau 81600 GAILLAC pour un montant de 63 800.00€ HT.

- **LOT 13- PLATEFORME ELEVATRICE PMR** : SARL Ets Michel SAULIERE & CIE – B. P. 162 – 81205 MAZAMET CEDEX pour un montant de 18 851.57€ HT

- **LOT 14 – CVC PLOMBERIE SANITAIRE** : SAS des Ets CARCELLES - 55 Chemin des meules – 81100 CASTRES pour un montant de 232 122.78€ HT ainsi que les options suivantes :
  OPTION 1 : Gaine rigide perforée : 3 481,92 € HT
  OPTION 2 : Plan vasque PMR noir : 615.60€ HT
  OPTION 3 : Robinet temporisé noir mat : 1 015.20€ HT
  OPTION 4 : Accessoires : 307.80€ HT
  OPTION 5 : Accessoires PMR : 121.50 € HT.

- **LOT 15 – ELECTRICITE** : Entreprise Bouat groupe FAUCHE 13 Chemin du Clot d'Armand 81150 Terssac pour un montant de 110 000€ HT.

Article 2 :

- De déclarer sans suite les **LOTS 10 – CHAPES -CARRELAGES -FAIENCE** et le **12 – SOLS SOUPLES** en raison de l'émergence d'une nouvelle possibilité technique et économique dans le cadre de l'exécution du projet.

Article 3 :

La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Commune.

Fait à Lautrec le 12 décembre 2025

Le Maire
Thierry BARDOU

MAIRIE de LAUTREC 81 (Tarn)

Mise en ligne : 12 décembre 2025

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;-deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai